

### Article 43 du Règlement

Que Joe s'explique au sujet de ses rapports avec le Parti rhinocéros et que la Chambre appuie la présence de Joe au congrès à la direction de ce parti qui doit se dérouler le 16 mai prochain au Jardin zoologique de Granby.

**Mme le Président:** Le député de Brampton-Georgetown a la parole.

\* \* \*

### L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

#### LES MESURES PROMISES DANS LE DISCOURS DU TRÔNE— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. Les Canadiens admettent que les normes de consommation pour les automobiles peuvent faire réaliser d'énormes économies d'énergie et d'argent aux consommateurs qui ont été heureux de trouver dans le discours du trône la promesse de présenter un projet de loi fixant des normes de consommation. Je propose, appuyé par le député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis):

Que la Chambre condamne le gouvernement de ne pas avoir formulé ni présenté de projet de loi fixant des normes de consommation pour les automobiles, comme il l'avait promis dans le discours du trône et pour avoir permis aux fabricants d'approvisionner le marché canadien en automobiles qui consomment trop d'essence.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LA PROCÉDURE

#### LE RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame le Président, en ce jour historique, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer, appuyé par le député de Madawaska-Victoria (M. Corbin):

Que le comité permanent de la procédure et de l'organisation soit saisi de l'attitude de l'opposition qui fait un usage abusif du recours à l'article 43 du Règlement.

**Mme le Président:** Le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord.

\* \* \*

● (1410)

### LES PENSIONS

#### LA RÉUNION DE LA CONFÉRENCE PROMISE DANS LE DISCOURS DU TRÔNE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Tout le monde admet que les personnes âgées de notre pays vivent dans des conditions difficiles. Or, nos citoyens de l'âge d'or, qui tentent tant bien que mal de lutter contre l'inflation avec leurs revenus de pension fixes, s'étaient réjouis en apprenant, dans le discours du trône, que le gouver-

nement allait réunir une conférence nationale sur les pensions à l'automne 1980. C'est pourquoi je propose, avec l'appui du député de Pembina (M. Elzinga):

Que la Chambre condamne le gouvernement d'avoir si cruellement déçu les citoyens canadiens âgés en ne réunissant pas comme il l'avait promis dans le discours du trône la conférence nationale sur les pensions et en ne respectant pas les engagements qu'il avait pris à l'égard de ceux qui ont des revenus fixes.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime au sujet de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ PROMISE DANS LE DISCOURS DU TRÔNE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. Il est indispensable de développer de nouvelles sources d'énergie pour résoudre les problèmes énergétiques du Canada, et tous les Canadiens souhaitent la création d'une société des formes nouvelles d'énergie que promettait le discours du trône du 14 avril 1980. Comme on ne l'a pas encore créée, je propose, appuyé par le député de Halifax-Ouest (M. Crosby):

Que la Chambre blâme le gouvernement de ne pas avoir encore institué une société des formes nouvelles d'énergie, comme il l'avait promis dans le discours du trône, chargée d'accélérer le développement de nouvelles formes d'énergie renouvelable pour remplacer le pétrole afin que les Canadiens de l'Est n'aient plus à dépendre du pétrole étranger qui coûte si cher.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'EMPLOI

#### LES PROGRAMMES PROMIS DANS LE DISCOURS DU TRÔNE— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Madame le Président, en ce jour historique, je m'associe à mes collègues pour rappeler aux gens d'en face qu'ils ont manqué aux promesses faites dans le discours du trône.

Les chômeurs canadiens s'étaient réjouis en apprenant, par le discours du trône, que le gouvernement promettait de mettre en place des programmes de formation spécialisée pour mieux préparer la main-d'œuvre canadienne à acquérir les connaissances particulières indispensables pour exercer les métiers de demain. Je propose, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):

Que la Chambre reproche au gouvernement d'avoir mis en œuvre un programme énergétique national qui a énormément ralenti les travaux de prospection et de mise en valeur de nos ressources, entraînant la remise à plus tard des programmes de formation spécialisée dans les corps de métier auxquels on fait appel pour les travaux au large des côtes et sur le continent, au lieu de respecter la promesse faite dans le discours du trône.